ASSURANCE PLONGÉE ET ACTIVITÉS DE LA FFESSM

MONTANT DES GARANTIES

TOUTES DISCIPLINES

NAGE AVEC PALMES, HOCKEY, TIR SUR CIBLE EN PISCINE UNIQUEMENT

GARANTIES LOISIRS DE BASE

	LOISIR 1		LOISIR 2		LOISIR 3		PISCINE		
CATÉGORIES	Pays de domiciliation	Monde entier (hors pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monde entier (hors pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monde entier (hors pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monde entier (hors pays de domiciliation)	
Âge limite des garanties individuelles accident	Sans limite								
Dommages personnels hors activités subaquatiques dans le cadre d'une activité FFESSM	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	
Remboursement des frais de recherche et de sauvetage (a)	10 000 € 15 000 € 25 000 € Néar			ant					
Frais de caisson hyperbare	40 000 €	40 000 €		0 000 €	40 000 €	40 000 €	€		
Frais médicaux en cas de frais d'hospitalisation et/ou de traitement sur prescription médicale (Frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques, frais de traitement, d'ambulance sur place (b): Remboursement en complément ou à défaut du régime primaire d'Assurance Malacie ou de tout autre régime complémentaire de l'Assuré)	15 000 €	50 000 € (b)	30 000 €	50 000 € (b)	31 500 €	300 000 € (b)	8 000 €	40 000 € (b)	
Frais de prolongation de séjour suite à Accident ou séance(s) de caisson (hébergement/restauration)	À concurrence de 50 € TTC par jour, Maximum 500 €		À concurrence de 50 € TTC par jour, Maximum 500 €		À concurrence de 50 € TTC par jour, Maximum 500 €		À concurrence de 50 € TTC par jour, Maximum 500 €		
Accompagnement psychologique	Service de soutien psychologique du licencié et/ou des membres de sa famille accessible 24/7 par téléphone								
du licencié et/ou de sa famille	Remboursement du montant des consultations Maximum 1.500 € par bénéficiaire - Maximum 15.000 € pour un même événement								
Soins dentaires urgents (c)	Inclus	500 €	Inclus	500 €	Inclus	500 €	Inclus	500€	
Assistance aux personnes (a)	Sans limitation de somme								
Présence d'un proche sur place en cas d'hospitalisation ou décès du licencié (a)	En cas de décès ou d'hospitalisation supérieure à 10 jours consécutifs, prise en charge d'un billet aller/ retour avion (classe économique) ou train (1ère classe) pour un proche parent et prise en charge des frais d'hébergement pendant 10 nuits maximum à concurrence de 100 € TTC par nuit								
Information aux Membres de la famille en cas d'Hospitalisation (a)	Service téléphonique								
Évacuation sanitaire (rapatriement transport médical) en cas d'accident ou de maladie (a)	Sans limitation de somme								
Transport effets personnels de l'Assuré en cas de rapatriement (a)	Frais réels								
Avance sur frais à l'étranger (a)	Avance dans la limite des sommes garanties, après accord préalable d'AXA Assistance								
Avance sur caution pénale à l'étranger (a)	Sans objet	20 000 €	Sans objet	20 000 €	Sans objet	20 000 €	Sans objet	20 000 €	
Capital en cas d'invalidité permanente totale consécutive à un accident réductible en cas d'invalidité permanente partielle selon Barème Contractuel	11 500 €		40 000 €		90 000 €		11 500 €		
Capital en cas de décès consécutif à un accident y compris en cas d'AVC ou infarctus du myocarde ou de disparition	15 000 €		25 000 €		45 000 €		8 000 €		
Capital à partir de 10 jours de coma	5 000 €								
Rapatriement du corps en cas de décès et frais de cercueil (a)	Sans limitation de somme								
Frais d'obsèques (cérémonie, inhumation, crémation).	3 000 €								
Assistance formalités suite à un décès (a)	Service téléphonique								
Rapatriement de l'accompagnant, quel que soit son lien avec l'assuré (a)	Billet de retour avion classe économique ou train 1ère classe dans les 3 cas suivants : - Évacuation sanitaire de l'assuré, - rapatriement du corps de l'assuré - Évacuation sanitaire et politique (catastrophes naturelles, ou nucléaires, épidémies, pandémies, guerres, émeutes)								
Évacuation sanitaire et politique (a)	(Catastrophes naturelles ou nucléaires, épidémies, pandémies, guerres, émeutes, attentats) Remboursement des frais sur justificatifs maximum 5.000 € par bénéficiaire Maximum 15.000 € pour un même évènement								
Garantie Bris de Matériel (plafond par sinistre et p	oar année d'as	ssurance)							
Bris accidentel ou destruction soudaine et accidentelle (chute, choc, contacts avec des fumées, incendie, explosions) du matériel (e)	Né	ant	30	0€	50	0€	30	0€	

ASSURANCE PLONGÉE ET ACTIVITÉS DE LA FFESSM

MONTANT DES GARANTIES

TOUTES DISCIPLINES

NAGE AVEC PALMES, HOCKEY, TIR SUR CIBLE EN PISCINE UNIQUEMENT

GARANTIES LOISIRS TOP (d)

(garanties de base page précédente + Assurance voyages plongée MONDE ENTIER ci-dessous)
Ces garanties sont valables quel que soit le nombre de voyages plongée pendant la durée de validité de la licence

Annulation voyage plongée	- 7 000 € par be - Franc	Néant		
Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical	- 7 000 € par bo - Franc	Néant		
Interruption de voyage plongée en cas de retour anticipé suite au décès d'un conjoint, parent, grand parent, beau parent, frère, soeur, enfant, petit enfant	Néant	Néant	- 7 000 € par bénéficiaire et 35.000 € pour un même événement - Sans franchise	Néant
Interruption de vos activités de plongée en cas d'atteinte corporelle	Néant	Néant	- 350 € par séjour - Sans franchise	Néant
Frais d'immobilisation en cas d'impossibilité de sortir du pays	Néant	Néant	150 € par bénéficiaire et 1 500 € pour un même événement	Néant
Frais de prolongation de séjour suite à accident ou maladie ou séance de caisson	50 € par jour et 500 € pour un même événement	100 € par jour et 1 000 € pour un même événement	200 € parjour et 2 000 € pour un même événement	Néant
Accompagnement psychologique de l'accompagnant	Service de Remb Maxir	Néant		
Envoi de médicaments introuvables sur place (a)		Néant		
Assurance perte, vol sur dépôt de plainte, des cartes, clés, papiers d'identité, cartes fédérales		Néant		
Assurance perte vol destruction de bagages voyage plongée	- {	Néant		
Assistance Passeport/pièce d'identité (a)		Néant		
Avance des fonds en cas de perte ou vol des moyens de paiement (a)	А	Néant		
Évacuation sanitaire et politique (a)	Reml	ooursement des frais sur justif Maximum 15.000€ p	idémies, pandémies, guerres, én icatifs maximum 5.000 € par béné pour un même événement sire / maximum 2.500 € pour un mé	ficiaire

« PACK VOYAGE (d)» (Assurance voyages plongée MONDE ENTIER / MAXIMUM 21 JOURS CONSÉCUTIFS)					
Annulation voyage plongée	- 7 000 € par bénéficiaire et 35 000 € pour un même évènement - Franchise de 35 € par personne et par dossier				
Interruption de votre voyage plongée en cas de rapatriement médical	- 7 000 € par bénéficiaire et 35 000 € pour un même évènement - Franchise de 35 € par personne et par dossier				
Interruption de voyage plongée en cas de retour anticipé suite au décès d'un conjoint, parent, grand parent, beau parent, frère, soeur, enfant, petit enfant.	- 7 000 € par bénéficiaire et 35 000 € pour un même évènement - Sans franchise				
Interruption de vos activités de plongée en cas d'atteinte corporelle	- 350 € par séjour - Sans franchise				
Assurance perte vol destruction de bagages voyage plongée	- 850 € par bénéficiaire et par voyage - Franchise de 35 € par bénéficiaire				

Tarif : 13,00 € TTC par séjour et par assuré

- * Toutes taxes comprises selon les dispositions fiscales en vigueur au jour de la souscription, et frais de gestion inclus (1,08 € par adhésion).
- a) Appel préalable à l'Assisteur obligatoire. b) Franchise de 25 € pour les frais médicaux à l'étranger par dossier. c) Franchise de 17 € par dossier.
- d) Retrouvez la Notice d'Information sur www.ffessm.lafont-assurances.com (rubrique «Espace Client»).
- e) Franchise de 80 € par dossier (abrogation totale de la franchise si 3 ans sans sinistre).

Conformément à la réglementation concernant le lieu de résidence, il est rappelé que les séjours et voyages en dehors de son pays de résidence d'une durée supérieure à 90 jours consécutifs nécessitent une convention d'assistance spécifique.

Vous souhaitez, au regard de votre situation personnelle / professionnelle, bénéficier de garanties différentes et / ou complémentaires ? Vous êtes gérant majoritaire d'entreprise ou travailleur non salarié en nom propre ? Consultez Lafont Assurances pour une étude personnalisée.